

C'est absurde de dire que les entrepreneurs devraient chercher ailleurs puisqu'ils n'ont personne à qui s'adresser.

Le fait est qu'en raison du taux limité—et je n'en propose pas la hausse—les institutions régies par la loi nationale sur l'habitation sont tout bonnement hors de cause pour le reste de l'année. Les entreprises disposant de fonds vont se tourner vers les emprunteurs pouvant leur rapporter le plus de bénéfices possible et personne ne peut les en blâmer. Mais le gouvernement, qui fixe le taux de prêt, se doit de voir à ce que la loi nationale sur l'habitation soit opérante. Il a déjà écarté la recommandation de son Conseil économique, conseillant un accroissement constant des mises en chantier.

Cette annonce, ainsi que l'a dit le chef de l'opposition, ne rime à rien. Elle ne palliera en rien la pénurie de logements. De fait, elle montre que l'opposition a raison de soutenir, comme elle l'a fait depuis trois ou quatre ans, que le gouvernement n'a pas de politique de l'habitation. Nous n'avons aucune idée de ses objectifs à cet égard, ni du nombre de logements dont le Canada a besoin; nous ne savons pas où les besoins existent, ni comment les gens peuvent se payer une maison, ni d'où viendront les fonds nécessaires. On considère l'habitation comme un robinet qu'on ouvre à volonté afin de procurer des emplois ou de stimuler l'essor économique. Il n'existe ni plan, ni objectif. Le gouvernement n'a pas de programme d'habitation.

Il n'importe peut-être pas qu'un grand nombre de Canadiens soient mal logés ou manquent des commodités courantes. Ce qui compte avant tout, je suppose, c'est de revenir au principal objectif national du Parlement: les espions qui s'accusent réciproquement, les campagnes de diffamation et les vieilles rancunes ou vengeances personnelles.

[Français]

M. Gilles Grégoire (Lapointe): Monsieur l'Orateur, à la fin du mois de septembre 1965, le ministère du Commerce publiait à Ottawa un communiqué dans lequel il annonçait que la Société centrale d'hypothèques et de logement avait décidé de financer un projet de construction de maisons en Angleterre. On annonçait que plus d'une centaine de maisons seraient construites en Angleterre et financées par la Société centrale d'hypothèques et de logement canadienne.

Aujourd'hui, on annonce qu'au Canada la Société centrale d'hypothèques et de logement n'a plus d'argent à prêter aux Canadiens. En Angleterre, d'accord, mais au Canada, restriction. De plus, le ministre dit que les constructeurs ne peuvent s'attendre à ce que le gouvernement résolve le problème pour eux. Mais, c'est le gouvernement qui a créé

le problème, c'est lui qui a imposé la taxe de 11 p. 100 sur les matériaux de construction, c'est lui qui a créé les problèmes qui existent actuellement dans le domaine de la construction.

Le gouvernement crée les problèmes et il s'en lave les mains. Il dit qu'il ne réglera pas «vos problèmes», et le ministre ajoute qu'un tel programme irait directement à l'encontre des objectifs du gouvernement—remarquez bien: «irait à l'encontre des objectifs du gouvernement qui vise à restreindre le volume de la construction». Les objectifs du gouvernement visent à restreindre le volume de la construction.

On nous dit que le Canada est un pays progressif, que c'est un pays qui se développe; on nous dit que l'avenir appartient au Canada et aux Canadiens, mais par ailleurs on nous dit que l'un des objectifs du gouvernement c'est de restreindre le volume de la construction. Le gouvernement recherche par cette restriction à limiter le volume de la construction. Quel est son objectif? Est-ce d'empêcher le progrès au Canada? Si le pays se développe, pourquoi essaie-t-il d'empêcher ce développement?

Nous ne blâmerons jamais trop le gouvernement dont l'objectif est de restreindre le volume de la construction dans un pays jeune et riche comme le nôtre. Non, nous ne blâmerons jamais trop le gouvernement. D'ailleurs, c'est une conséquence inévitable du dernier budget du ministre des Finances (M. Sharp) qui préfère restreindre l'économie du pays plutôt que d'en suivre le progrès.

[Traduction]

M. R. N. Thompson (Red-Deer): Monsieur l'Orateur, dans le contexte de ce qu'on a appelé la politique du gouvernement, la déclaration que vient de nous faire le ministre du Travail, offre peut-être quelque espoir, mais, comme on l'a déjà dit, elle ne répond certes pas aux besoins du pays. Au contraire, elle va à l'encontre des recommandations du Conseil économique, selon lesquelles le nombre de logements devrait continuer à augmenter, non seulement pour répondre aux besoins de notre économie, mais pour répondre aux besoins en logements des Canadiens.

La pénurie de fonds hypothécaires au Canada, plus grave dans certaines régions que dans d'autres, n'est pas due à une insuffisance de fonds. Elle tient tout simplement à la politique du gouvernement. C'est cette politique qui, aujourd'hui, cause la rareté de capitaux.

Comme le ministre du Travail, nous sommes d'avis que, en ce moment, il n'incombe pas au gouvernement de fournir des fonds pour la spéculation; néanmoins, les sources privées ont disparu et il n'y a même pas de